



La section européenne en langue anglaise est proposée à 25 élèves entrant en classe de 2^{nde} G.T. du Lycée Ernest Renan en septembre 2024.

La section européenne aura un projet scientifique sur les 3 années de lycée. Les apprentissages en Discipline Non Linguistique (DNL) seront assurés par un professeur de Physique – Chimie.

Les apprentissages se feront sur un temps spécifique, clairement identifié dans l'emploi du temps des élèves.

Les élèves inscrits en section européenne ne seront pas tous dans la même classe, aussi, pour des questions de contrainte d'emploi du temps, les élèves ne pourront cumuler plusieurs enseignements facultatifs. **Une seule option pourra être choisie** parmi les suivantes : LVC chinois, LVC italien, latin, grec, arts plastiques.

Les candidatures seront traitées par une commission pédagogique interne à l'établissement composée du Chef d'établissement, d'un professeur de physique-chimie et d'un professeur d'anglais.

Les critères d'admission en section européenne seront :

Un intérêt marqué pour les langues vivantes et la pratique de l'oral ;

Un intérêt et des acquis solides dans le bloc scientifique.

Les décisions de la Commission Pédagogique ne sont pas susceptibles d'appel.

Le dossier déposé par le candidat comprend :

- Une lettre de motivation, sur papier libre ;
- Les photocopies des bulletins du 1^{er} et 2nd trimestre de 3^{ème} ;
- Le verso joint et complété par le collègue d'origine ;
- Une adresse mail à jour pour l'envoi de la réponse.

La commission pédagogique se réunira le **jeudi 13 juin 2024**

Vous serez informé de la décision de la commission pédagogique pour le **lundi 17 juin**.



✚ Le dossier complet sera déposé au secrétariat élèves du Lycée Renan **par le collègue d'origine** pour le **vendredi 7 juin 2024 au plus tard.**

✚ l'inscription se fera après les résultats d'affectation départementale le 26 juin

